



Élections municipales le 2 novembre 2025

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 3 octobre 2025 POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

MUNICIPALITÉ SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU, le 2 septembre 2025 — En vue des élections municipales qui se tiendront le 2 novembre prochain, la présidente d'élection de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'au 3 octobre 2025 pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

117 rue Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu

À noter que les déclarations de candidature sont acceptées **du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025, à 16 h 30**, aux jours et aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00

À noter que le vendredi le 3 octobre le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 de façon continue.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins **cinq (5) électeurs** de la municipalité pour le poste de maire, et d'au moins **cinq (5) électeurs** de la municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser à la présidente d'élection. On peut également consulter le site Web du Directeur général des élections, à l'adresse www.electionsquebec.qc.ca ou communiquer :

Par téléphone : 1 888 ELECTION (1-888-353-2846)

Par courriel : info@electionsquebec.qc.ca

Source : Julie Hébert
450-794-2832 poste 1
direction@saintmarcelderichelieu.ca